



Salaire annuel moyen 58 850,00\$

Programmes de formation liés

- Techniques de comptabilité et de gestion
- Comptabilité

Compétences requises

- Souci de la confidentialité
- Gestion des priorités
- Professionnalisme
- Souci du détail et rigueur
- Autonomie

Autres exigences et atouts

- Diplôme universitaire en administration
- Accréditation de l'Association canadienne de la paie (ACP)
- Bilinguisme

Domaines d'activités Soutien administratif

Commis aux comptes payables et à la paie

Autres appellations : Technicien/technicienne en administration, technicien/technicienne en comptabilité, etc.

Les commis aux comptes payables et à la paie reçoivent l'ensemble des factures que doit payer l'entreprise minière pour les achats effectués ou les services utilisés. Ils sont responsables des systèmes de gestion des factures et des bons de commande. Ils doivent communiquer avec les divers fournisseurs de l'entreprise pour effectuer des suivis ainsi que la vérification des états de compte. Lorsque le paiement est autorisé, les commis enregistrent les factures dans le lot de celles qui seront payées lors de la prochaine émission de chèques. Ils renseignent également les employés sur les questions relatives à la paie, aux régimes d'avantages sociaux et aux dispositions des conventions collectives. De plus, ils peuvent effectuer le traitement de la paie des employés, compiler les feuilles de temps et préparer divers documents relatifs à la paie et à l'embauche des employés.

Conditions particulières de l'emploi

- Certaines activités exigent un très haut degré d'attention et de concentration.
-